Explicite cette banderole, non?



À l'occasion de la manifestation du 26 janvier contre la réforme du collège, nous étions placés en tête du cortège commun avec celui de la Fonction Publique. Bien visibles, avec une belle banderole « Abrogation de la réforme Un autre projet pour le collège », des panneaux en carton avec le même slogan, des drapeaux SNES, des centaines de tracts distribués, des militants comme s'il en pleuvait… Voir la photo ci-dessus.

Mitraillés par les photographes, interviewés comme des stars, nous nous sommes précipités avec gourmandise vers l'article paru le jour même dans le journal local.

Voir là : http://www.ladepeche.fr/article/2016/01/26/2263455-la-fonction-publique-veut-regagner-du-pouvoir-d-achat.html « Bizarrement », la photo de la banderole de tête datait du 8 octobre 2015 (!) et le mot collège n'apparaît même pas dans l'article. Décidément, les voies de la presse sont impénétrables …

Marc Poulou, Snes65

T'es prof et t'es pas allé sur M@gistère ? Non mais allo, quoi!

La formation aux nouveaux programmes a commencé dans notre académie. Il faut former tous les enseignants. Mais ça coûte cher et puis rassembler des gens qui pensent au même endroit, c'est dangereux. Heureusement est arrivée la plateforme numérique Ma@gistère! Ce dispositif est peut-être très pratique pour l'institution mais qui pense aux utilisateurs?

C'est très dense, les documents d'accompagnement sont nombreux, parfois peu pertinents et il est très pénible de lire tout cela sur un écran. En lettres et langues, cela se passe en 3 temps : on nous impose de nous connecter pendant les vacances (!) d'hiver et de passer entre 2 et 3 heures sur notre ordinateur pour lire les nouveaux programmes des cycles 3 et 4, écouter la bonne parole de nos inspecteurs sur des vidéos Youtube, et puis de répondre à des questionnaires notés. Ah! La classe inversée, c'est top! Et pas du tout infantilisant!



Ensuite aura lieu un rassemblement de profs, appelé « stage », (ou de profs relais, tiens, tiens!) par bassin et enfin, on devra préparer la progression par cycle et par niveau, l'AP, les EPI, en conseils d'enseignement suite aux « stages » de bassin. Tout cela sur quel temps? Aura-t-on droit à des journées banalisées? Devra-t-on prolonger nos journées jusqu'à 19 heures? Et puis on doit aussi gérer l'année en cours. Mais qui s'en soucie? Je passe sur le contenu pédagogique des nouveaux programmes qui sont scandaleusement indigents et sur le fait que nous n'avons toujours pas les documents d'accompagnement!

Cette gestion de la formation continue est tout à fait nouvelle car elle ne se fait plus à l'initiative de l'enseignant mais par injonction de sa hiérarchie pédagogique. Et donc la « vraie » formation continue est totalement sacrifiée. Qui parmi vous a été convoqué à un stage PAF cette année ? Nous savons bien que notre ministre et la DGESCO se moquent bien de nos conditions de travail, de celles des élèves. Mais comment croire que cette façon de maltraiter les enseignants, de remettre en cause leur façon de travailler et de ne pas prendre en compte ce qu'ils peuvent dire lors de ces « formations » améliorera le niveau des élèves ? Qui connaît le métier mieux que nous ? Laissez faire les pros. Non mais allo, quoi !

Sophie Manzato, Snes65



Bulletin Infos n°50

Bulletin départemental du Snes65

École Jules Ferry 7 rue André Breyer 65000 Tarbes

28: 05 62 34 38 24 Portable : 07 86 70 82 89 Courriel : snes65@toulouse.snes.edu

Éditorial

0,1; 0,2; 0,3; 0,4; 0,5; 0,6 % ... BINGO!

Chacun aura suivi les pérégrinations des **négociations salariales** qui à l'issue d'annonces savamment filtrées par le gouvernement ont abouti le 17 mars à l'annonce de deux futures augmentations du point d'indice, gelé depuis 2010 : **0,6** % **le 1er juillet 2016 et 0,6** % **le 1er février 2017**. 1,2% donc qui viendront à peine compenser l'augmentation du prélèvement pour pension civile du 1er janvier 2016 sans parler de celle de la MGEN pour les adhérents, ni de l'augmentation à venir au 1er janvier 2017 toujours pour la pension civile. Une somme tout à fait insuffisante pour compenser le blocage du point d'indice depuis 2010. Et pourtant que n'a-t-on pas entendu dans le monde politique, après les attaques sur le droit du travail qui voudraient nous convaincre qu'il vaut mieux licencier pour embaucher ou réciproquement, on ne sait plus, voilà l'antienne bien connue qui reprend : haro sur les nantis et l'emploi à vie. Trop payés, trop peu occupés, les fonctionnaires restent dans la mire des politiciens de droite, le non renouvellement de 2 fonctionnaires sur 3 partant à la retraite, la

disparition du statut sauf pour les fonctions régaliennes (police, justice, armée, finances) figurent dans les programmes des candidats de droite à la primaire de novembre.

Maltraités par nos ministres, déconsidérés dans notre métier, en butte à une réforme du collège que la profession rejette, les motifs de se mettre en grève ne manquent pas. Et pourtant la FSU n'a pas poursuivi son appel à la grève du 22 mars, dans une situation complexe, où s'enchaînent des mouvements autour de la loi sur le travail, que ce soit les mobilisations des jeunes ou la journée

interprofessionnelle du 31 mars. Il est apparu que maintenir l'unité syndicale était primordial, alors que **notre message revendicatif sur les salaires se trouvait brouillé** par les annonces hiérarchisées dans la communication du gouvernement.

Lors du CTSD du lundi 14 mars, nous avons pu constater que la situation de l'emploi ne s'améliorait pas dans le département, les postes à complément de service se multiplient, parfois sans réelles justifications (en particulier dans les cités scolaires, vraies ou fausses, où le plus important semble de faire tourner les profs entre tous les types d'établissement : lycée, lycée pro, collège, voire segpa) au détriment des élèves et des personnels. D'ailleurs, lors du vote des élus du personnel, seul le Se-UNSA a voté pour les moyens présentés par l'inspecteur d'académie, le Snes-FSU et la CGT se sont prononcés en contre tandis que le Sgen-CFDT refusait de voter. Malgré ce désaveu, nul doute que cette répartition s'appliquera y compris à la cité scolaire de Vic où le proviseur la fera voter en juin comme au collège Fébus et au lycée Michelet de Lannemezan. Pourtant le directeur académique s'est dit attentif aux votes des établissements et au rejet des DHG. Ne nous laissons pas intimider par les manœuvres parfois dilatoires des chefs d'établissement. Il est à noter que contrairement à ce qui a pu être dit aux élus des CA, les IMP (indemnités pour missions particulières) ont été distribuées intégralement en même temps que les DHG. Il est important que chacun s'en saisisse et que les missions qui donnent lieu à IMP soient présentées et approuvées par le CA.

Le Snes 65 sera présent pour **vous informer** et **vous conseiller**.

Catherine Gourbier, Snes65



Déposé le 29 mars 2016

SOMMAIRE

Page 1: Éditorial Page 2: Au lycée VDuruy, une aussi se mobilisent!
Page 3: Le Snes65 était au congrès de la FSU
Page 4: Explicite cette banderole,

SNES - 65

École J-Ferry 7 Rue A-Breyer 65 000 TARBES Tél. 05 62 34 38 24 Courriel:

snes65@toulouse.snes.edu
Directeur de la publication:

Marc Poulou CPPAP: n° 0918 S 08025 ISSN: n°1956-2179 Imprimé au Siège Trimestriel - Prix 1,50 €

Bulletin n° 50 - mars 2016

Au Lycée Victor Duruy de Bagnères-de-Bigorre, une DHG inacceptable!

À deux reprises, les représentants des personnels d'enseignement et d'éducation et une partie des parents d'élèves ont rejeté la répartition proposée par le Chef d'établissement afin de protester contre l'insuffisance de la DHG.

Le Lycée polyvalent Victor Duruy, qui regroupe une section d'enseignement générale et technologique ainsi qu'une section professionnelle, perdait lors de la

première proposition près de 25 heures, dont 23 heures-postes. Ce bilan s'entend sur l'ensemble LP + LGT, dont les moyens d'enseignement sont largement mutualisés.

Certes, avec 7 élèves en moins prévus en Terminale Bac-Pro MEI, une classe devrait disparaître. Cependant le LP ne perdrait au total, selon les prévisions établies par la DSDEN, que 2 élèves!

Parallèlement, d'après les mêmes

sources, les effectifs devraient croître de 21 élèves au LGT ... Or la DHG du LGT n'augmente que d'une malheureuse heure!

Comment alors justifier cette baisse sévère de la DHG globale, alors que les effectifs d'ensemble du lycée sont prévus à la hausse ?

Les représentants des personnels d'enseignement et d'éducation et certains parents d'élèves ne s'y sont pas trompés : la répartition a été refusée à un premier CA le 4 février. Une motion a été présentée par les enseignants de la liste Cgt-Educ'action/Snetaa-

Fo/Snes-Fsu/non syndiqués et les parents d'élèves FCPE. Elle reconnaît la "qualité du travail de répartition accompli par l'équipe de direction ainsi que son souci de concertation" mais dénonce vigoureusement l'insuffisance de la DHG, préjudiciable tant aux conditions d'apprentissage des élèves qu'aux conditions de travail des enseignants. La répartition imaginée par le Chef d'établissement

vise à ménager les postes des collègues, souci louable bien sûr, mais les moyens alloués par le Rectorat sont nettement insuffisants, ce qui est inacceptable.

Au second CA du 9 février le Chef d'établissement nous annonçait que 4 heures-postes revenaient, ce qui maintient un bilan de 19 heures-postes supprimées. Une fois de plus la répartition de la DHG est rejetée.

Notre double refus, ainsi que celui d'autres établissements du département (collège de Séméac et Lycée Marie-Curie de Tarbes), fait tâche dans le tableau. Selon le Snes, ce type de baisse de DHG d'un lycée tient à deux raisons essentielles : l'absence de prévision par les rectorats des hausses d'effectifs scolaires liés au baby-boom de l'an 2000 et la réforme du collège. Pour permettre que celle-ci se déroule le moins douloureusement possible, les DHG des collèges ont été abondées au détriment de celles des lycées.

Sébastien Jaffiol, Snes65



Les retraités aussi se mobilisent!

eudi 10 mars, 300 retraité-es se sont rassemblé-es à Tarbes pour la **défense de leur pouvoir d'achat** à l'appel national de leurs organisations syndicales CGT, FO, CFTC, CFE-CGC, FSU, Solidaires et leurs associations FGR-FP, LSR, UNRPA.

Les retraités n'acceptent pas le **gel des pensions depuis avril 2013** ni l'augmentation dérisoire de 0,1% au 1er octobre 2015, alors que les dépenses contraintes (loyer, charges, santé...) augmentent dans de plus grandes proportions : pour nombre d'entre eux, la **cotisation MGEN** a subi une **augmentation** de 10 à 20€ au 1er janvier 2016.

Ils n'acceptent pas non plus l'augmentation de la fiscalité qui les frappe spécialement. Une lettre ouverte a été adressée à Monsieur Sapin pour exiger l'abrogation de la suppression de la demi-part fiscale des veuf-ve-s, divorcé-es et celle de la fiscalisation de la majoration de 10% pour avoir élevé au moins trois enfants.

Ils rejettent le **nouveau blocage des retraites complémentaires obligatoires du privé** pour trois années supplémentaires, ainsi que le **report de fait de l'âge de la retraite à 63 ans**.

De plus, les retraités revendiquent :

- la **revalorisation des pensions** en fonction de l'augmentation du salaire médian et une pension au moins égale au SMIC revalorisé.
- la **défense des pensions de réversion** avec la suppression du plafonnement.

Les retraités sont aussi **présents dans les mobilisations des actifs**. Ils étaient présents dans les rassemblements du 9 mars et du 17 mars pour combattre la « réforme » du code du travail qui constitue la pire attaque contre la protection des salariés depuis plus d'un demi-siècle. Ils seront aussi dans les manifestations à venir, solidaires des jeunes et des actifs.

Monique Theulé, S1 des retraités

Le Snes 65 était au congrès de la FSU du Mans

Du lundi 1er février au vendredi 5 s'est tenu au Mans le congrès national de la FSU : tous les 3 ans la Fédération fait le point sur ses mandats afin d'établir ses axes revendicatifs à partir de la situation existante et du projet que porte la Fédération dans son champ de syndicalisation.

Pour la FSU 65 la délégation était composée du secrétaire départemental Michel Torres et de deux représentants dont Catherine Gourbier pour le Snes. Les travaux faisaient suite au congrès départemental qui s'était tenu les 19 et 20 janvier à Tarbes. Dans ce congrès le Snes a tenu toute sa place, ainsi Marc Poulou, responsable du Snes 65 était un des 2 rapporteurs du thème 1qui traitait plus particulièrement des questions d'éducation.

Déjà dans son discours d'ouverture la Secrétaire Générale Bernadette Groison a posé la problématique centrale des questions d'éducation à la fois pour notre société et pour notre Fédération :

« C'est déjà cela la priorité à la jeunesse! Et la FSU le redit avec force : tous les jeunes sont éducables, tous doivent sortir du système éducatif avec une qualification!

Alors passons des intentions aux actes : pour tous les jeunes, pour les 20% d'élèves en situation de pauvreté, les 120 000 qui sortent sans qualification, pour ces enfants d'ouvriers qui ont 2 fois moins de chance de décrocher leur bac que les enfants de cadres, pour les 21% des 15-24 ans qui ne sont ni en emploi ni en formation, oui il est urgent de transformer réellement le système éducatif!

Un des leviers est l'exercice même du métier d'enseignant, des métiers de l'éducation. Ainsi, la question du travail en équipe reste centrale car pouvoir travailler ensemble pour mieux prendre en charge tous les élèves et notamment les plus fragilisés, les plus éloignés de l'école est indispensable. Pour cela il faut du temps de concertation et le respect de la liberté pédagogique ; et bien évidemment une formation initiale et continue digne de ce nom.

Alors nous allons continuer à agir pour obtenir une réelle priorité au primaire, une autre réforme du collège, l'ouverture de concertation à partir d'un réel bilan de réforme des lycées qui marque une rupture avec l'existant et de premières mesures pour la voie professionnelle. Nous resterons bien sûr vigilants sur les créations de postes prévues par la loi de Refondation de l'École au regard d'une crise de recrutements qu'il ne faut pas sous estimer. »

Ne le cachons pas, un congrès de la FSU c'est une énorme machine de 650 votants et une bonne cinquantaine de collègues locaux et de militants nationaux qui œuvrent à la bonne marche des travaux. Ceux-ci alternant plénière et commissions étaient répartis sur 4 thèmes, de manière assez traditionnelle, auxquels il fallait ajouter un texte spécifique sur la Laïcité, sur les services publics et un texte sur les actions à venir. Le Snes 65 a suivi les travaux des thèmes 1 (éducation, formation, culture et recherche), 2 (la fonction publique pour réaliser le service public) et 4 (syndicalisme et FSU, place de la Fédération au niveau national et international) en commissions. Nous n'avons pu aborder le thème 3 (transition écologique, droits humains et justice sociale) qu'en séance plénière.

Dans le thème 1, 3 questions ont été au cœur des débats : les rythmes scolaires pour le 1er degré, la réforme du collège au moment où tombaient les DHG dans notre département comme dans les autres et le bilan catastrophique de la réforme des lycées. Après avoir échangé avec des collègues du Snes des autres départements de l'académie ainsi qu'avec la direction nationale il apparaît qu'il y a un vrai travail de remise au pas des profs qui veulent résister dans les collèges :

- -menaces de retraits sur salaires même pas voilés car apparaissant dans la convocation
- -référence constante au temps de travail annuel de 1607h qui ne concernent pas les enseignants qui ont un statut dérogatoire
- -confusion entre les journées de pré rentrée, hors temps de travail, et la journée de solidarité
- -imposition de stages sur le lieu de travail devant donner lieu à production écrite visant à organiser le travail pour l'an prochain (les profs font le travail des chefs !)

Sur les questions de rémunération, le congrès a réaffirmé que la baisse du pouvoir d'achat ne se compensera que par l'augmentation du point d'indice gelé depuis 2010 pour les actifs et l'indexation sur les prix pour les retraités. Plus que jamais face aux attaques répétées, Sarkozy n'a-t-il pas dit qu'il fallait passer les fonctionnaires aux 37h, le syndicalisme doit être un outil de luttes et une force de proposition.

Ce travail va continuer pour le Snes puisque nous avons notre congrès académique les 10 et 11 mars au lycée Hessel de Toulouse, prélude au congrès national qui se tiendra du 28 mars au 1er avril à Grenoble.

Nous aurons aussi un autre défi à relever la nécessité de convaincre nos syndiqués du besoin qu'a le syndicat de toutes les forces prêtes à s'investir, dans une période qui s'annonce complexe :l'année à venir va être conditionnée par l'attente de la présidentielle de 2017, les mesures dans notre champ de syndicalisation telles qu'avancées ne nous sont pas favorables, pas plus qu'à nos élèves d'ailleurs, la pyramide des âges de l'éducation nationale où les recrutements ont été presque interrompus pendant plusieurs années est une difficulté supplémentaire.

Face à l'individualisation croissante qui est de mise dans les collèges et lycées, le congrès de la FSU nous prouvé que les enseignants, CPE, CO PSY ne sont pas isolés mais partagent avec les agents des trois fonctions publiques des revendications que la Fédération doit mettre en avant.

Catherine Gourbier, Snes65